

COMMUNE DE
BARFLEUR

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 8h à 12h

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2025-03-CT

Le Maire de la Commune de BARFLEUR

Vu la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié),

Vu la demande de l'entreprise PCE SERVICES, 330 Rue Léon Jouhaux 50000 SAINT-LÖ,

Considérant la sécurité à mettre en place, relative à la création d'une chambre (tranchées de génie civil) Route de Cherbourg 50760 BARFLEUR,

ARRÊTÉ :

Article 1 : En raison des travaux sus-énoncés, la circulation sera sur chaussée rétrécie et la circulation alternée par panneaux ou par feux tricolores, entre le 23 et le 26 Route de Cherbourg, 50760 BARFLEUR, entre le 26 février 2025 et le 27 mars 2025, afin de permettre à l'entreprise d'effectuer les travaux de génie civil.

Article 2 : Le stationnement sera interdit entre le 23 et le 26 Route de Cherbourg.

Article 3 : La vitesse sera limitée à 50 km/h.

Article 4 : L'entreprise PCE SERVICES devra laisser l'accès libre à leur habitation pour les riverains.

Article 5 : La signalisation sera effectuée par l'entreprise PCE SERVICES.

Article 6 : Le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 25 février 2025

Le Maire

Christiane TINCELIN



Mairie de Barfleur – 66 Rue Saint Thomas Becket – 50760 BARFLEUR

Tel : 02.33.23.43.00

Fax : 02.33.23.43.09

Mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr